

Gosselies, le 1er septembre 2014.

Permis obtenu pour Court-Village.

Après avoir remporté fin 2011 le concours lancé par la Commune de Court-Saint-Etienne pour l'urbanisation du site Henricot 2, Equilis vient d'obtenir le **permis d'urbanisme** pour la phase 1 de son projet de reconversion de cet ancien site industriel. Sur un terrain de 10 ha, le projet prévoit, à terme, la construction de 350 logements et de 8.600 m² d'espaces commerciaux en 3 phases. La **commercialisation** de la première phase, à savoir 134 appartements et 8.500 m² de commerces, est dès à présent lancée. Une **séance d'information** sur la commercialisation est prévue ce 8 octobre, au Parc à Mitrailles, à Court-Saint-Etienne, dès 20h.



Vidéo accessible sur www.court-village.be

Court-Village, 1^{er} éco-quartier de Wallonie (*)

(*) L'ambition d'Equilis est de construire le 1er éco-quartier de Wallonie selon le nouveau référentiel (2014) développé par la Région Wallonne. La notion de quartiers durables a longtemps été utilisée sans véritable cadre. La Région a maintenant rédigé une charte qui devrait permettre d'opérationnaliser le concept de quartier durable en objectivant les critères minimums à respecter pour prétendre à cette appellation.

Ce référentiel constitue un cadre général visant à inciter et favoriser l'émergence d'opérations innovantes en la matière. Equilis a décidé de s'inscrire dans cette vision.

Court-Saint-Etienne, une commune en plein développement

Court-Saint-Etienne voulait faire du site industriel Henricot 2 et de son Parc à Mitrailles une nouvelle opportunité d'urbanisation intemporelle, durable, conviviale et inter-générationnelle. Il n'en fallait pas plus pour motiver la créativité de l'équipe d'Equilis et lui donner l'occasion d'imaginer un projet mixte répondant à la vision des autorités locales.

Court-Village, en résumé

- 1^{er} éco-quartier de Wallonie (*)
- Mixité des fonctions (logements, commercial, culturel)
- 350 logements en 3 phases (appartements de tailles diverses)
- 8.600 m² de commerces
- Une nouvelle crèche communale de 42 lits
- Une localisation exceptionnelle, à proximité immédiate de la future gare RER de Court-Saint-Etienne, à 10 min. de la gare d'Ottignies, le plus gros nœud ferroviaire de Wallonie, à 10 min. de Louvain-La-Neuve et à proximité immédiate des autoroutes E411, N25, N5 et E19
- Mobilité douce
- Espace aéré, calme et vert, entouré de bois et de campagne, baigné par la Dyle
- Bâtiments passifs et basse énergie
- Architecture soignée et innovante
- Architectes : ABR, Altiplan
- Agents : Trevi, Hendrix
- Adresse : Avenue des Combattants – 1490 Court-Saint-Etienne
- www.court-village.be
- Permis d'urbanisme obtenu pour la phase 1
- Démarrage des travaux prévu pour début 2015
- Ouverture : début 2017

Contacts presse - Equilis

Muriel Hubert – Responsable Communication - muriel.hubert@equilis.net (0498/906903)

Eric Roubaud – Développeur du projet - eric.roubaud@equilis.net (0475/644497)

Avenue Jean Mermoz 1 bte 4 - B-6041 Gosselies - Tél. +32 [0] 71 91 95 32 - www.equilis.net

A propos d'Equilis

Equilis – Créateur et gestionnaire d'espaces de vie et de projets mixtes

Equilis, société de développement et d'investissement immobilier, créée en 2006, développe et accompagne des projets ambitieux dans divers secteurs d'activités : commerce, réhabilitation de sites industriels désaffectés, résidentiel, résidences services.

Spécialisée au départ dans l'immobilier commercial, Equilis a diversifié ses activités et élargi considérablement son portefeuille. En 6 ans, avec 200.000 m² de surface commerciale, 1.000 unités de logement et 10.000 m² de résidences services, Equilis est devenu le troisième développeur commercial¹ en Belgique et se situe dans le Top 5 au niveau résidentiel.

La stratégie d'Equilis est axée sur la création d'espaces de vie et le développement de projets mixtes avec un volet résidentiel de plus en plus important, en cœur de ville. Plus de quatre cents millions d'euros vont d'ailleurs être investis à cet effet d'ici 2016. Cette stratégie répond naturellement à une volonté de diversification tout en continuant son activité première de développement commercial.

Equilis se différencie d'autres développeurs immobiliers en restant propriétaire des espaces commerciaux. Ceci correspond à sa mission d'inscrire ses projets dans le long terme. Cela fait donc d'Equilis un investisseur, développeur, promoteur et gestionnaire d'actifs.

Equilis, une ambition internationale

Dans une logique de croissance soutenue et de diversification, le marché étranger est devenu un objectif majeur d'Equilis (marchés : France, Espagne, Hongrie, Pologne, Ukraine).

Equilis ambitionne de réaliser une grande partie de ses opérations à l'étranger à partir de 2015 et d'axer son développement, au-delà d'espaces commerciaux principalement sur des projets mixtes, en centre-ville, avec un volet résidentiel important.